

PARCOURS ÉDUCATIF ENFANCE ET PETITE ENFANCE

PARCOURS SOCIAL

PARCOURS ENCADREMENT

FORMATIONS CERTIFIANTES

ATTESTATION DE FORMATION



**ASMAT :
ASSISTANT MATERNEL**

L'assistant maternel est un professionnel de la petite enfance qui accueille des enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans. En l'absence des parents, il veille au bien-être, à l'éducation et à la sécurité des enfants. Il exerce sa profession en qualité de salarié de particuliers employeurs ou de personnes morales de droit privé ou public.

Il accueille des enfants à son domicile ou dans une Maison d'assistants maternels (MAM). Après cinq ans d'exercice professionnel, il a la possibilité d'intégrer une micro-crèche ou un autre lieu d'accueil collectif de la petite enfance. Il doit obligatoirement avoir été agréé par les services du département de la PMI (Protection maternelle et infantile). L'agrément est accordé pour une durée de cinq ans, renouvelable.

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6



**EJE :
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS**

Parmi les travailleurs sociaux, l'éducateur de jeunes enfants est le spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il intervient auprès des enfants de zéro à sept ans et s'attache à favoriser leur développement global et harmonieux, en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques. En créant un environnement stimulant, il contribue à leur éveil et leur permet d'acquérir la socialisation nécessaire à l'entrée à l'école.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP37679.

CERTIFICATION



**RPSS :
RÉFÉRENT DE PARCOURS SANTÉ-SOCIAL**

Le référent de parcours santé-social accompagne les personnes concernées par une situation santé et/ou sociale complexe. Il intervient comme facilitateur des actions mises en place au profit de leurs parcours et projets de vie.

Pour ce faire, il dispose d'une vision stratégique, intégrative et globale des interventions qu'il coordonne. Il associe la personne concernée à l'élaboration de son parcours, à l'ensemble des prises de décision. Son action se fonde également sur la coopération entre les professionnels en charge du suivi d'une même personne.

La certification est enregistrée au répertoire spécifique de France compétences sous le n°RS6552.

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4



**TISF :
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION
SOCIALE ET FAMILIALE**

Le technicien de l'intervention sociale et familiale est un travailleur social dont l'intervention s'appuie sur l'accompagnement socio-éducatif des personnes ou de la sphère familiale dans une logique de parcours. Il contribue à accompagner le(s) parent(s) ou le(s) futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale lors de l'accueil de l'enfant ou du jeune ou dans les situations de modification importante de la vie tout en mobilisant les actes de la vie quotidienne pour favoriser leur autonomie.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP39680.

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6



**ASS :
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL**

L'assistant de service social accompagne des individus, des familles et des groupes pour leur permettre de surmonter leurs difficultés et de s'insérer dans la société. Son action, menée auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées, prend diverses formes : accompagner et soutenir les personnes aux prises avec des situations de changement ou de difficultés sociales ; informer des droits aux prestations sociales, aux soins médicaux, au logement ; orienter en fonction des demandes et participer au développement social des quartiers ou de collectivités.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP37675.



**LICENCE PROFESSIONNELLE MJPM :
MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA
PROTECTION DES MAJEURS**

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs a pour mission de gérer des mesures de protection juridique des majeurs (tutelle, curatelle, mandat spécial, mesure d'accompagnement judiciaire, etc.) confiées par le juge des tutelles en application de la loi du 05/03/2007 et des textes d'application. Il doit assister ou représenter la personne protégée dans tous ses actes de la vie civile, tant dans la gestion de ses biens que dans la protection de sa personne, en respectant sa volonté, ses droits et ses libertés. L'URCA propose cette licence professionnelle en partenariat avec l'IRTS CA. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP38862.

CERTIFICAT DE NIVEAU 6



**CAFERUIS : CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS
D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ
D'INTERVENTION SOCIALE**

Cadre de direction, le titulaire du CAFERUIS occupe un rôle-clé pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des personnes accueillies ou accompagnées : enfants, adolescents, adultes qui sont en situation de handicap, de dépendance ; mais aussi, auprès de personnes en difficulté sociale, économique, familiale. Il est garant du respect des droits et libertés et favorise une réflexion éthique au sein d'une ou plusieurs unités d'intervention sociale. Adjoint de l'équipe de direction ou responsable d'unité, il assure l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des personnes accueillies ou accompagnées. Il pilote l'action dans le respect du projet d'établissement et des missions de son employeur. Sa position d'interface lui confère une fonction spécifique de communication interne entre la direction et les équipes.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP36836.

- PARCOURS ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
- PARCOURS ÉDUCATIF ENFANCE ET PETITE ENFANCE
- PARCOURS SOCIAL
- PARCOURS ENCADREMENT

IRTS DE CHAMPAGNE-ARDENNE



irts
Champagne-Ardenne

PARCOURS ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Afin de vous donner un aperçu des autres formations dispensées à l'IRTS CA, en dehors des formations tout au long de la vie, ce dépliant présente de manière synthétique les formations certifiantes, organisées selon une logique de parcours : parcours social, parcours éducation spécialisée, parcours éducatif, enfance et petite enfance, et parcours encadrement.

Nous vous invitons à consulter le détail et les fiches complètes sur notre site internet irtsca.fr

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.



CERTIFICAT DE NIVEAU 3



SN : SURVEILLANT DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Professionnel du travail social, le surveillant de nuit en secteur social et médico-social veille à la sécurité des personnes et des biens dans les établissements avec hébergement. Quel que soit le public accompagné, il s'assure du repos des personnes, en coordination avec ses collègues travaillant de jour.

La formation donne accès au Certificat de qualification professionnelle (CQP) de surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire en dispensant les contenus de formation associés aux quatre blocs de compétences composant le CQP.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP36360.

TITRE DE NIVEAU 3



MM : MAÎTRE DE MAISON EN SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Professionnel du travail social, le maître de maison en secteur social et médico-social participe à l'accompagnement des personnes à partir de la réalisation des actes de la vie courante, en coordination avec le reste de l'équipe. Il est un repère pour les personnes accompagnées et leur permet de s'approprier leur espace de vie. En leur garantissant un cadre de vie agréable et sécurisant, elle favorise leur bien-être physique et psychologique.

La formation donne accès au Titre à finalité professionnelle (TFP) de maître de maison en secteur social et médico-social en dispensant les contenus de formation associés aux trois blocs de compétences composant ce titre.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP37424.

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3



AES : ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

L'accompagnant éducatif et social, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins et de ses attentes. Il doit veiller au respect des droits et libertés des personnes accompagnées et être en capacité d'établir une relation attentive de proximité.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP36004.

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4



AF : ASSISTANT FAMILIAL (EN COURS DE RÉFORME 01/2026)

L'assistant familial exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent, à son domicile et dans sa famille, de mineurs ou de jeunes majeurs de dix-huit à vingt-et-un ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique. L'ASFAM doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du conseil départemental après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP39793.



ME : MONITEUR ÉDUCATEUR

Le moniteur éducateur exerce ses fonctions auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes handicapés ou dépendants, ou auprès de personnes en difficulté d'insertion sociale ou scolaire. Il assure à ce titre l'animation et l'organisation de la vie quotidienne de ces personnes. Il participe à l'action éducative en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP39643.

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6



ETS : ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

L'éducateur technique spécialisé est un travailleur social qui contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques et par des relations avec les entreprises de son environnement au cours d'un accompagnement professionnel, éducatif et social. L'ETS travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle en lien avec d'autres acteurs sociaux, médicaux, économiques et du domaine de la formation. Il exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises du travail protégé, en milieu ouvert ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs publics et privés. Il travaille auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un handicap ou une inadaptation en promouvant des actions économiques, de formation et d'insertion.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP37677.



ES : ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation des enfants, des adolescents ou des adultes présentant des déficiences physiques ou psychiques, des troubles du comportement ou des difficultés d'insertion. Son intervention se situe aussi bien dans le champ social que dans le champ scolaire, celui de la santé ou encore de la protection judiciaire de l'enfance. Il est également appelé à intervenir sur le développement d'un quartier ou celui d'une communauté. Ce métier nécessite un intérêt pour les problèmes sociaux et humains, une capacité à travailler en équipe, de la créativité, le sens des responsabilités et un engagement personnel pour exercer dans toutes les structures ou services en milieu ouvert ou en internat.

La formation est enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles sous le n°RNCP37676.



INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL IRTS DE CHAMPAGNE-ARDENNE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie
51100 REIMS
03 26 06 22 88
contact@irtsca.fr

www.irtsca.fr



- irtsca + international_irtsca + cfa_irtsca
- bit.ly/youtube-irtsca
- school/irts-champagne-ardenne
- irtsca.bsky.social



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:
■ ACTIONS DE FORMATION
■ ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)
■ ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE